



Associations Familiales Catholiques

AFC de Montpellier

23 Décembre 2008,

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA C.N.A.F.C.

Hôpital : les AFC au service des familles

Par arrêté du 4 décembre 2008 du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, publié au journal officiel du 13 décembre, **la Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques a obtenu l'agrément national en tant qu'association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique.**

Cette décision reconnaît l'investissement des **AFC** dans ces structures, notamment par leurs représentants en UDAF. Elle constitue un encouragement fort à poursuivre cette mission au service des familles et du respect de la vie.

Désormais les **AFC** pourront être représentées en tant que telles dans les structures concernées. Les **AFC** auront à cœur de répondre aux préoccupations des familles, d'encourager les soignants dans leur rôle précieux d'accompagnement, de protéger et promouvoir la vie.

Contact : **Caroline Cutté** - 01.48.78.81.61– Chargée de Communication